



Dossier du BHI No. S1/5051- TA-005-3

LETTRE CIRCULAIRE 45/2013  
8 juillet 2013

**TROISIEME SESSION DU COMITE D'EXPERTS DES NATIONS UNIES SUR LA  
GESTION DE L'INFORMATION GEOSPATIALE A L'ECHELLE MONDIALE  
CAMBRIDGE, ROYAUME-UNI, 24 - 26 JUILLET 2013**

Référence : LC 21/2013 de l'OHI en date du 12 mars – *Contribution de l'OHI à la préparation de la troisième session du comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (UN-GGIM)*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La LC 21/2013 de l'OHI (cf. référence) informait les Etats membres de la préparation de la troisième session du comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (UN-GGIM 3) devant se tenir à Cambridge, Royaume-Uni, du 24 au 26 juillet 2013.

2. Tous les documents de la session sont à présent disponibles sur le site web de l'UN-GGIM à l'adresse suivante : [http://ggim.un.org/ggim\\_committee.html](http://ggim.un.org/ggim_committee.html). Les documents concernés incluent l'ordre du jour provisoire, l'organisation des travaux de la session, les résumés des rapports et l'ensemble des rapports détaillés avec les documents de référence associés. Les résumés des rapports et les rapports détaillés ont été préparés par le Secrétariat du comité, à partir des documents de référence fournis par les groupes d'experts ou les organisations compétentes. L'ordre du jour provisoire est joint à titre d'information.

3. La plupart des points de l'ordre du jour présentent un intérêt pour l'OHI et ses Etats membres. Comme indiqué en référence, l'OHI a contribué directement aux deux items suivants :

- Item 8 : *Création et application de normes pour le secteur de l'information géospatiale au niveau mondial,*
- Item 10 : *Questions fondamentales relatives à l'intégration de l'information géospatiale terrestre et marine.*

4. Le document de référence à l'appui de l'item 8 est la version finale du projet de rapport conjoint, préparé par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), l'OHI et l'Open Geospatial Consortium (OGC), qui a été soumis aux Etats membres par lettre en référence. Les documents de référence à l'appui de l'item 10 sont un rapport produit par le Comité de direction sur l'état de l'hydrographie et de la cartographie des mers du globe et un rapport produit par la Fédération internationale des géomètres (FIG).

5. Induit par la contribution de l'OHI, le rapport du Secrétariat de l'UN-GGIM sur les questions fondamentales relatives à l'intégration de l'information géospatiale terrestre et marines souligne « *l'importance fondamentale que revêt l'information hydrographique pour le développement d'activités humaines à la fois rentables et écologiques ; la nécessité pour les gouvernements de mettre davantage l'accent sur la cartographie des mers, des océans et des eaux littorales dans le monde ; l'absence d'harmonisation en matière d'accès aux données géospatiales terrestres et marines, et les obstacles qui s'opposent à l'intégration de l'information géospatiale terrestre et marines* ».

6. Le Comité de direction considère ce développement comme un résultat très positif de la participation de l'OHI à l'UN-GGIM. Le président Robert Ward représentera l'OHI à la troisième

session de l'UN-GGIM et veillera à ce que les préoccupations de l'OHI soient bien comprises et reflétées dans les conclusions de la session.

7. Les Etats membres sont encouragés à s'assurer que leurs délégations respectives à l'UN-GGIM 3 soient informées des questions concernant l'OHI et à rechercher leur appui en faveur des recommandations pertinentes.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,



Gilles BESSERO  
Directeur

Pièce jointe : Ordre du jour provisoire de la troisième session du comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.